



## Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 9

LOCTITE SI 5910

No. FDS : 152856  
V003.1

Révision: 25.05.2015

Date d'impression: 16.09.2015

Remplace la version du: 23.02.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

LOCTITE SI 5910

#### Contient:

Composé silicium  
Ethyl-Méthyl ketoxime  
Tetra oximino silane

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:  
Mastic d'étanchéité

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Technologies France S.A.S  
Rue de Silly 161  
92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CLP):

Irritation oculaire	Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.	
Sensibilisant de la peau	Catégorie 1
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.	
Cancérogénicité	Catégorie 2
H351 Susceptible de provoquer le cancer.	

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



<b>Mention d'avertissement:</b>	<b>Attention</b>
<b>Mention de danger:</b>	H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H351 Susceptible de provoquer le cancer.
<b>Conseil de prudence: Prévention</b>	P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.
<b>Conseil de prudence: Intervention</b>	P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Méthyl éthyl cétoxime formée pendant le traitement.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Description chimique générale:

Pâte d'étanchéité silicone

#### Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Composé silicium		1- < 5 %	Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319 Skin Sens. 1 H317
Ethyl-Méthyl ketoxime 96-29-7	202-496-6 01-2119539477-28	1- < 3 %	Eye Dam. 1 H318 Skin Sens. 1 H317 Carc. 2 H351 Acute Tox. 4; Cutané(e) H312
Tetra oximino silane 34206-40-1	251-882-0	0,1- < 1 %	Skin Irrit. 2; Cutané(e) H315 Skin Sens. 1; Cutané(e) H317 Eye Irrit. 2 H319

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"  
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Méthyl éthyl cétoxime formée pendant le traitement.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

#### Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

PEAU : Eruption cutanée, urticaire.

YEUX : Irritation, conjonctivite.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:**

carbon dioxide, mousse, poudre

**Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Aucun connu

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas exposer à la chaleur directe.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

**Indications additionnelles:**

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Racler autant de matériau que possible.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation

Mesures d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Mastic d'étanchéité

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**Valable pour  
France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
carbonate de calcium 471-34-1 [CALCIUM (CARBONATE DE)]		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
noir de carbone 1333-86-4 [NOIR DE CARBONE]		3,5	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL

**Indice Biologique d'Exposition:**

aucun(e)

**8.2. Contrôles de l'exposition:**

## Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Type de filtre: A

## Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit &gt; 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; &gt;= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit &gt; 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; &gt;= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

## Protection des yeux:

Des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes desécurité pour produits chimiques devraient être portées s'il y a un riqued'éclaboussures.

## Protection du corps:

vêtement de protection approprié

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect

Pâte

Odeur

Noir

seuil olfactif

Doux

Il n'y a pas de données / Non applicable

pH

Non applicable

Point initial d'ébullition	> 200 °C (> 392 °F)
Point d'éclair	> 93,30 °C (> 199,94 °F) Non disponible
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur (20 °C (68 °F))	< 5 mm/hg
Densité ( $\rho$ )	1,31 g/cm <sup>3</sup>
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Polymérise au contact de l'eau.
Solubilité qualitative (Solv.: Acétone)	partiellement soluble
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Non disponible
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

## 9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Polymérise au contact de l'eau.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Stable

Exposition prolongée à l'air ou l'humidité.

### 10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Méthyl éthyl cétoxime formée pendant le traitement.

Libération lente de méthanol après exposition à l'humidité

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

#### Toxicité orale aiguë:

Peut entraîner une irritation le système digestif.

L'ingestion de quantités importantes pourra endommager le foie ou les reins.

#### Toxicité inhalative aiguë:

Le méthyléthylcétoxime libéré pendant la réticulation des silicones RTV oxime est irritant pour les voies respiratoires

**Irritation de la peau:**

Le méthyléthylcétoxime libéré pendant la réticulation des silicones RTVoxime est reconnu comme étant irritant et sensibilisant pour la peau.

**Irritation des yeux:**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation:**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Cancérogénicité:**

Susceptible de provoquer le cancer

**Toxicité orale aiguë:**

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Ethyl-Méthyl ketoxime 96-29-7	LD50	2.326 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)

**Toxicité inhalative aiguë:**

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
-----------------------------------	----------------	--------	---------------------------	-----------------------	---------	---------

**Toxicité dermale aiguë:**

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Ethyl-Méthyl ketoxime 96-29-7	Estimation de la toxicité aiguë (ETA)	1.100 mg/kg	dermal			Jugement d'experts
Ethyl-Méthyl ketoxime 96-29-7	LD50	> 1.000 mg/kg			lapins	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Ethyl-Méthyl ketoxime 96-29-7	Category 1 (irreversible effects on the eye)		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Ethyl-Méthyl ketoxime 96-29-7	sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

## SECTION 12: Informations écologiques

**Informations générales:**

Une fois durcis les produits Loctite sont des polymères typiques qui ne présentent aucun danger imminent pour l'environnement. Les précautions requises respectant les risques pour l'environnement pour les emballages dans lesquels ce produit est conditionné devront être envisagées.

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

**12.1. Toxicité****Écotoxicité:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Ethyl-Méthyl ketoxime 96-29-7	LC50	320 - 1.000 mg/l	Fish	96 h	Leuciscus idus	DIN 38412-15
Ethyl-Méthyl ketoxime 96-29-7	EC50	> 500 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	EU Method C.2 (Acute Toxicity for Daphnia)
Ethyl-Méthyl ketoxime 96-29-7	EC50	83 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

**12.2. Persistance et dégradabilité****Persistance / Dégradabilité:**

Le produit n'est pas biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol****Mobilité:**

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

**Potentiel de bioaccumulation:**

Il n'y a pas de données.

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
Ethyl-Méthyl ketoxime 96-29-7		0,5 - 0,6	42 Jours	Oryzias latipes	25 °C	OECD Guideline 305 C (Bioaccumulation: Test for the Degree of Bioconcentration in Fish)
Ethyl-Méthyl ketoxime 96-29-7	0,65				25 °C	OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n- octanol / water), Shake Flask Method)

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Il n'y a pas de données.

**12.6. Autres effets néfastes**

Il n'y a pas de données.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Evacuation du produit:**

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

La contribution de ce produit comme déchet est très insignifiante en comparaison à l'ensemble dans lequel il est utilisé

**Evacuation d'emballage non nettoyé:**

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**Code de déchet**

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de

déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

**14.1. Numéro ONU**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

**14.4. Groupe d'emballage**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Teneur VOC (1999/13/EC)	< 5,00 %
----------------------------	----------

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

**Prescriptions/consignes nationales (France):**

N° tableau des maladies professionnelles:	84
--	----

**SECTION 16: Autres informations**

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.

**Informations complémentaires:**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

**Éléments d'étiquetage (DPD):**

Xn - Nocif

**Phrases R:**

- R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Phrases S:**

- S23 Ne pas respirer les vapeurs.
- S24 Éviter le contact avec la peau.
- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec l'eau et du savon.
- S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

**Contient:**

- Ethyl-Méthyl ketoxime,
- Composé silicium

**Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés**